L’école au fil du temps (2)

Après avoir survolé l’Antiquité, le Moyen-Age et les Temps modernes, continuons notre voyage dans le temps.

Scène de classe

D Au XIXe siècle

• **Léopold Chibourg, sans titre, 1842.** Huile sur toile. Rouen, musée national de l’Éducation.

a. Quelle est la nature de ce document ? Quel est le nom de son auteur ?

b. Où cette scène se situe-t-elle : à la ville ou à la campagne ? Qu’est-ce qui montre te le montre ?

c. Combien y a-t-il d’élèves ?

---

a. C’est un tableau, une peinture de Léopold Chibourg,

b. Cette scène se situe à la campagne. On voit des arbres par la fenêtre. C’est l’intérieur d’une maison de paysan.

c. Il y a 15 élèves :

Lis maintenant ce qui suit

L’école est payante et n’est pas obligatoire.

Seuls les plus riches y vont mais bien moins longtemps qu’aujourd’hui.

À la campagne, il y a très peu d’écoles et de maîtres et les enfants ne vont pas régulièrement à l’école car ils doivent participer aux travaux des champs. Les filles et les garçons sont souvent mélangés.

En ville, on sépare les classes : les garçons avec le maître, les filles avec la maîtresse.

Regarde à nouveau le tableau.

Il n’y a pas vraiment de salle de classe. La classe se fait dans la maison du maître (comme ici), dans une pièce à côté de l’église ou dans une grange. Il n’y a pas beaucoup de meubles et de matériel pour apprendre. Quelques bancs, une table, des plumes, de l’encre et du papier, le bureau du maître et sa férule

(un bâton plat avec lequel on frappait sur la main des écoliers pour les punir).

Si l'on regarde les objets présents dans ce local, on peut penser que le maître enseigne :

- L'écriture => les plumes d'oie,
- la lecture => quelques livres,
- le calcul => sur l'ardoise du mur

Le maître semble avoir du mal à se faire respecter par les enfants malgré la férule qu'il tient à la main. On les voit dans des attitudes diverses. Certains ont l'air de se moquer, d'autres de pleurnicher : la plupart des enfants est inattentif. Quelques enfants quand même sont studieux.

Les enfants apprennent d'abord à lire. Et lorsqu'ils savent lire, les parents doivent payer le maître pour qu'ils apprennent ensuite à écrire et – s'ils le payent encore plus – à compter ! C'est très long et peu efficace.

Des enfants de tous âges sont rassemblés dans la classe. Ils ont peu de livres pour étudier. Le maître doit consacrer quelques minutes de son temps à chaque écolier, un par un, pour leur donner les leçons. C'est la « méthode individuelle ». Pendant ce temps, les autres enfants sont seuls… et font souvent des bêtises !

La loi de 1882

E L'école de la République

• Loi n° 11-696 du 28 mars 1882.

Article 1. L'enseignement primaire comprend :
L'instruction civique et morale ;
La lecture et l'écriture ;
La langue et les éléments de la littérature française ;
La géographie, particulièrement celle de la France ;
L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours ;
Quelques leçons usuelles de droit et d'économie politique ;
Les éléments de sciences naturelles physiques et mathématiques, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers ;
La gymnastique ;
Pour les garçons, les exercices militaires ;
Pour les filles, les travaux à l'aiguille.
Article 2. Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires. [...]
Article 4. L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus. [...]
Article 6. Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès 11 ans. [...]

Fait à Paris, le 28 mars 1882. Signé Jules Grévy. Signé Jules Ferry.

a. Dans l'article 1, relève les éléments qui ne sont plus enseignés aujourd'hui.

b. Complète les phrases suivantes :

Suivant la loi de 1882, l'école était obligatoire de …… ans à …… ans.

Aujourd'hui, l'école est obligatoire de …… ans à …… ans.

---

a. Le droit et l’économie politique

L’agriculture, l’hygiène, les arts industriels, les travaux manuels et l’usage des outils des principaux métiers ;

Les exercices militaires

Les travaux à l’aiguille

b. Complète les phrases suivantes :

Suivant la loi de 1882, l’école était obligatoire de 6 ans à 13 ans.

Aujourd’hui, l’école est obligatoire de 3 ans à 16 ans.

Lis maintenant ce qui suit

En 1881, une loi rend l’école primaire gratuite.

L’année d’après, en 1882, Jules Ferry fait voter une loi qui rend l’instruction **obligatoire**. Ainsi, tous les enfants **doivent** aller à l’école.

Dans les villes et villages, des écoles de garçons et de filles se développent.

F Bien se tenir !

- **Tableau pédagogique, Armand Colin.** Laval, musée vivant de l'École publique.

A quoi sert ce document que l'on trouvait dans les salles de classe?

Te semble-t-il important ? Pourquoi ?

On enseignait les gestes pour être en bonne santé. Ainsi, on essayait de lutter contre les épidémies, l'alcoolisme et la mortalité infantile (= la mort des enfants en bas âge)

On enseignait aussi l'hygiène. En France, l'eau courante et les salles de bains ne se généraliseront dans les campagnes qu'à partir des années 1960.

L'école était le seul endroit où l'on pouvait apprendre ces choses-là.